

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 octobre 2015

ORDRE DU JOUR

1) CCCA – Mutualisation : Alarmes anti-intrusion

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré, accepte d'adhérer à ce service commun proposé par la CCCA :

- pour la fourniture et la maintenance d'alarmes anti-intrusion
- pour une prestation éventuelle de télésurveillance gérée par une plateforme téléphonique, avec possibilité d'intervention physique sur site d'une entreprise de sécurité.

et autorise M. Le Maire à signer la convention.

2) Site internet

Un groupe de travail composé entre autres de M. Leclef et de M. Clément va être constitué pour discuter de l'évolution du site internet (présentation de la page d'accueil, photos, couleur, mises en page...)

3) Manifestations

. *Une soirée dansante au profit du Téléthon* sera organisée, en partenariat avec l'association « Autour de l'Ecole », **le samedi 28 novembre prochain à la salle des fêtes.**

Il a été proposé par le Comité d'organisation du Téléthon de réaliser un blason de la commune pour le présenter à l'ouverture du 25^{ème} téléthon à St Valery en Caux le vendredi 4 décembre. Eu égard aux propositions faites, le conseil municipal ne donne pas suite.

Une réunion de la Commission communale sports et loisirs aura lieu pour définir l'organisation de l'après-midi téléthon (crêpes) qui aura lieu **le 5 décembre.**

Une nouvelle pièce de théâtre présentée par la Troupe Divers Gens et intitulée « C'est pourtant simple » aura lieu le **le dimanche 7 février après-midi** à la salle des fêtes.

4) PLU : avancement du dossier

M. le Maire informe le conseil qu'une réunion de la commission urbanisme a eu lieu pour la présentation par M. Alexandre du plan de zonage et du règlement du PLU. Il demande aux conseillers d'en prendre connaissance rapidement et d'y apposer leurs observations et questions. Il rappelle l'importance de ces documents puisqu'il engage la commune sur plusieurs années au niveau de l'urbanisme. Le règlement définitif sera arrêté lors d'une prochaine réunion de conseil.

5) Indemnité du receveur municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré, accepte le versement de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor public.

6) Questions diverses

M. le Maire transmet au conseil plusieurs informations :

- **Salle des fêtes** : Dans un premier temps des devis ont été demandés pour établir un diagnostic sur la solidité de la salle. M. le Maire indique qu'il a déjà reçu deux devis allant du simple au double.
- **Ecoles** : Les effectifs sont de 83 élèves. Mme Thierry a été nommée provisoirement directrice en remplacement de Mme Lecarpentier qui a été nommée à d'autres fonctions. Pour l'instant pas de classe de neige en 2016 à la Clusaz car il n'y a pas d'autre classe des communes de la CCCA pour partir avec St Riquier. L'institutrice des CM1, CM2 propose de partir dans le Massif Central avec une classe de Bacqueville en Caux. Le voyage sera financé par la commune (subventions versées en 2014 et 2015 pour 3600 €), l'Association autour de l'école et la coopérative scolaire. Le voyage est prévu du 21 au 26 mars 2016.
- M. le Maire informe le conseil de l'achat de 10 nouveaux ordinateurs portables pour l'école primaire. M. Leclef, accompagné de Mme Lecarpentier, procèdera à leur mise en route pendant les vacances de la Toussaint. Des devis sont en attente pour le remplacement des TBI qui ont déjà cinq années.
- **Environnement** : La commune a reçu la 2^{ème} fleur. Le jury a apprécié la répartition équilibrée du fleurissement de la commune, la diversité des savoir-faire et de la palette végétale (vivaces, annuelles et arbustes) ainsi que la mise en valeur par le végétal du patrimoine architectural et urbain. Le conseil municipal félicite les agents communaux.
- **Travaux du golf** : M. le Maire informe le conseil qu'il a signé aujourd'hui la déclaration d'ouverture de chantier pour les travaux de terrassement du golf.

Melle Laiguillon demande si les activités des TAP se déroulent correctement. *M. Deneuve* précise qu'il n'y a pas de remarque particulière concernant les TAP et les activités du périscolaires.

Les enfants apprécient les activités proposées qui sont variées (jeux de société, sports collectifs...)

Mme Lenon informe M. le Maire qu'un réverbère rue Souveraine clignote. Il lui est précisé qu'un numéro est inscrit sur chaque poteau d'éclairage public et doit être transmis à la mairie pour la réparation par la CCCA.

Mme Lenon fait part au conseil que le croisement entre la route de Vittefleury et la Rue Souveraine est dangereux suite au remplacement des panneaux STOP par des Cédez le Passage. M. le Maire déplore également la vitesse excessive des automobilistes sur ces voies et demandera à la gendarmerie des contrôles de vitesse. Il précise que les panneaux ont été modifiés pour le chantier du golf et qu'ils sont installés sur une route départementale.

La séance est levée à 22 h 30.